

## Communiqué de presse, le 23 janvier 2012

**« Appel aux candidats-bâisseurs : C'est le moment de lancer vos travaux ! La sécurité des emprunts est garantie »**

### **La CCW se réjouit de l'engagement pris par le Gouvernement wallon de conserver la déduction fiscale pour les emprunts hypothécaires et de renforcer les aides au logement.**

Suite à l'inquiétude du grand public suscitée par l'annonce confuse du transfert aux Régions de la déductibilité fiscale sur les crédits hypothécaires, la CCW estime que les déclarations rassurantes des responsables politiques wallons faites dans un délai extrêmement rapide, sont de nature à rétablir la confiance des particuliers pour lancer leurs travaux de rénovation et de construction. En effet, il a été heureusement confirmé ce weekend que l'enveloppe de 1,4 milliard correspondant aux déductions fiscales fédérales pour crédits hypothécaires sera bien transférée aux Régions, et que tous les citoyens qui ont bénéficié d'une déduction fiscale pour leur emprunt hypothécaire la conserveront lorsque la compétence sera transférée aux Régions. La CCW se réjouit en outre de l'engagement des ministres-présidents régionaux que l'accès à la propriété restera une priorité en raison de son effet-levier pour l'activité économique et l'intégration sociale.

D'où l'appel de la CCW au grand public : « C'est le moment de lancer vos travaux ». Les taux d'intérêt sont bas, le régime fiscal actuel perdurera au moins jusqu'en 2014 et le régime des contrats en cours sera maintenu. En prévision de l'avenir, la CCW est preneuse d'une large concertation pour réformer et renforcer la politique immobilière en complétant l'accès à la propriété par des incitants à la construction durable et à la performance énergétique. L'Alliance emploi-environnement élaborée dans le cadre du Plan Marshall 2.vert, et qui démarre dans les prochaines semaines avec la consolidation des primes régionales renforcées par le prêt à taux zéro, constitue déjà une avancée considérable vers une croissance économique plus durable à travers la remise à niveau de milliers de logements publics et privés trop énergivores. Même sans l'ancienne déductibilité fiscale fédérale des travaux économiseurs d'énergie, la rénovation énergétique de l'habitation reste largement rentable grâce aux mesures de l'Alliance emploi-environnement wallonne. En outre, avec un million de Wallons en plus à loger d'ici 2050, la CCW estime qu'il doit être possible de s'appuyer sur une politique immobilière adéquate pour convertir la croissance démographique, non pas en coût, mais en source de richesse et de croissance économique.

#### **Renseignements :**

**Mathieu DEBROUX**

Attaché communication Confédération Construction Wallonne – 02/545.56.77